



Epidémiologie
Santé Animale



Thématique Veille sanitaire Internationale	
Note d'information	13/05/2019

POINT INFLUENZA AVIAIRE EN EUROPE DU 12/03 AU 12/05/2019 : PAS DE NOUVEAU FOYER CONFIRME DEPUIS LE 8 AVRIL

Pour la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) : Didier Calavas (Anses), Julien Cauchard (Anses), Céline Dupuy (Anses), Sylvain Falala (Inra), Yves Lambert (DGAL), Alizé Mercier (Cirad)

Auteur correspondant : julien.cauchard@anses.fr

Source :

Données ADNS actualisées au 12/05/2019 inclus, pour l'intégralité du document
Les foyers dont la date de confirmation date de plus de deux mois ne sont pas mentionnés dans cette note.

- Aucun nouveau **foyer domestique** d'influenza aviaire hautement ou faiblement pathogène n'a été confirmé en Europe depuis le 2 avril (IAFP) et le 8 avril 2019 (IAHP).
- La Bulgarie a déclaré régulièrement des **foyers domestiques** H5N8 et H5Nx, ce qui illustre la difficulté du pays à éradiquer la maladie dans la filière.
- Le dernier **cas sauvage** en Europe a été confirmé le 15 janvier dans le Nord du Danemark chez une buse variable (*Buteo buteo*).

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE

France

Depuis le 27 octobre 2017, la France a recouvré son statut indemne d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).

Europe

IAHP H5Nx

Bulgarie :

- Un foyer d'IAHP H5Nx a été confirmé le 08/04/2019 dans un élevage de 168 452 animaux (espèce non précisée) dans le centre de la Bulgarie (région de Plovdiv).
- Un foyer d'IAHP H5Nx a été confirmé le 02/04/2019 dans un élevage de 1 400 animaux (espèce non précisée) dans le centre de la Bulgarie (région de Lovech).

IAHP H₅N₆

Aucun foyer confirmé ces deux derniers mois.

IAHP H₅N₈

Bulgarie :

- Le 5/04/2019, un foyer d'IAHP H₅N₈ a été confirmé dans un élevage de 34 998 poules pondeuses et un autre foyer d'IAHP H₅N₈ dans une basse-cour de 37 animaux, tous deux dans le centre de la Bulgarie (Plovdiv).

INFLUENZA AVIAIRE FAIBLEMENT PATHOGENE

France

Depuis le 1^{er} juillet 2017, les seuls foyers d'influenza aviaire détectés en France ont été des foyers d'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP), en majorité détectés dans le cadre d'une surveillance programmée.

Europe

Allemagne

Un foyer d'IAFP H₅N_x a été confirmé le 02/04/2019 dans une basse-cour de 119 oiseaux du Nord du pays (Vorpommern-Greifswald). Les oiseaux sont des oies, canards et poules qui n'ont pas subi de mouvements.

Danemark

Un foyer d'IAFP H₇N_x a été confirmé le 14/03/2019 dans un élevage de 3 300 canards. Les animaux, sans signe clinique, ont été diagnostiqués dans le cadre du programme de surveillance officiel.

Pathogénicité des souches d'influenza

La différenciation entre les virus hautement et faiblement pathogènes se fonde sur les résultats des tests de laboratoire, définis dans le Manuel des tests de diagnostic et des vaccins pour les animaux terrestres de l'OIE.

Cette caractérisation est spécifique aux volailles et autres oiseaux et ne concerne pas d'autres espèces susceptibles d'être infectées par les virus de l'IA, dont les humains (lien : [portail influenza aviaire de l'OIE](#)).



Figure. Carte des foyers domestiques (●) d'IAHP déclarés en Europe du 12 mars au 12 mai 2019 inclus (source : ADNS le 13/05/2018)

Pour en savoir plus

[Une carte interactive et une série temporelle](#) permettent de représenter l'évolution spatiale et temporelle des foyers domestiques et cas sauvages depuis le 26/10/2016 en fonction du sous-type de virus influenza aviaire sur le site de la [Plateforme ESA](#).

Influenza aviaire hautement pathogène en Europe – bilan du 1^{er} octobre 2017 au 31 décembre 2018 ([note de la Plateforme ESA](#))

Situation épidémiologique des virus IAHP issus du clade 2.3.4.4 en Europe au 18 juillet 2018 ([note de la Plateforme ESA](#))

[Avis de l'Anses relatif à « l'ajustement des niveaux de risque d'infection par l'influenza aviaire hautement pathogène, quelle que soit la souche, des oiseaux détenus en captivité sur le territoire métropolitain à partir des oiseaux sauvages »](#)

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu «© <https://www.plateforme-esa.fr/> »